

COMPTRASEC

Le séminaire 2011 - 2012

L'expertise de **la Halde** devant les **juridictions** : à propos d'un nouveau regard

Michel Miné

Professeur de droit du travail au CNAM

- La Halde a été créée à la demande de l'Union européenne pour permettre aux personnes discriminées de bénéficier d'une aide afin d'engager une procédure.
- Il s'agit ici de s'arrêter sur le rôle joué par la Halde devant les juridictions du fond au civil (Conseils des prud'hommes et Cours d'appel, chambres sociales). À partir de l'examen d'un certain nombre d'affaires, il est possible de dire que la Halde a permis aux juges de développer un nouveau regard sur ces situations. Son intervention volontaire a favorisé l'identification des faits pertinents et l'appropriation du droit, notamment des sources internationales et surtout européennes.
- Ainsi, la Halde a joué un rôle déterminant dans la mobilisation du droit devant le juge et l'effectivité de ce droit au bénéfice de ses destinataires.



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux4.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 132

Jeudi 29 mars 2012 - 14h00 - 16h00